



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'OFFICE DE TOURISME GRAND ROISSY 2021-2022



Dans un contexte où se pose de plus en plus la question de la durabilité, l'Office de Tourisme Grand Roissy s'engage auprès du grand public, des collectivités et des professionnels dans une démarche volontaire de sensibilisation et de préservation du patrimoine naturel, culturel et historique sur son territoire.



1

Sensibiliser le grand public

- Mettre en avant le patrimoine naturel de la destination « Roissy – Ecoen – Luzarches ».
- Sensibiliser et contribuer à la préservation dudit patrimoine naturel, notamment via des actions ou des partenariats avec les acteurs du territoire.
- Mettre en avant une documentation explicative à destination des publics dans chaque local de l'Office.

Sensibiliser le personnel ainsi que les partenaires de l'Office

- Mettre en place des éco-gestes dans les bureaux de l'Office (limitation de gobelets en plastique...).
- Former le personnel de l'Office quant à la démarche de développement durable appliquée en interne (Tri sélectif, diminution d'impression, diminution des emballages, recyclage des cartouches d'encre etc...).

2

Valoriser les acteurs engagés du territoire

- Accompagner les prestataires / partenaires / acteurs dans leurs projets de développement durable.
- Appliquer une politique d'achat responsable au sein de l'Office en privilégiant les prestataires éco-engagés, les matériaux recyclés et les circuits courts.

3

Favoriser des circuits courts pour la vente des produits

- Mettre en avant des producteurs locaux / artisanaux au cours d'évènement.
- Commercialiser les produits locaux, identitaires à l'Office de Tourisme Grand Roissy.

4

5

Contribuer à rendre la destination accessible à tous

- Rendre « accessible » son établissement et communiquer sur les prestations adaptées disponibles sur la destination.

S'intégrer aux engagements et actions environnementales du territoire

- Collaborer avec les collectivités partenaires via des actions applicables au Tourisme Responsable valorisant la préservation du patrimoine naturel.
- Impliquer les relais territoriaux dans le processus de réflexion et/ou d'action de l'Office quant au développement durable.

6